Le Sahara, une mer pour unir

Ali Bensaad Professeur à l'Institut Français de Géopolitique de Paris

Depuis les indépendances et la « guerre des sables » qui s'en est suivie en 1963, l'histoire des relations algéro-marocaines semble se décliner sous l'unique signe de la conflictualité. La question de la décolonisation du Sahara occidental a porté cette conflictualité à un point incandescent pour finir par l'y figer et devenir depuis l'abcès mais surtout l'obstacle et l'horizon indépassables. Autour d'elle se sont construites des représentations de sacralisation : sacralité du territoire national d'un côté, sacralité du principe de décolonisation et du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes de l'autre.

Ce registre de la sacralisation qui est aussi et surtout une ressource de légitimation de chacun des pouvoirs et un ingrédient commode de fermentation de Assabya nationales concurrentes, en cuirassant chaque position de l'intangibilité du sacré, ferme tout autre horizon possible. Et pourtant les deux prétendues sacralités ont été remisées ensemble par les deux pays qui les portaient, quand il le fallait.

Ce fut le cas en 1969, moment aujourd'hui occulté, où les deux pays ont failli non seulement trouver le chemin de la paix mais ont surtout, transformé la question du Sahara occidental en catalyseur d'un embryon de CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, d'où est née l'Union Européenne), version Phosphate et Acier Transsahariens. Il y avait alors deux leaders à la forte personnalité et assis sur l'encore important capital de légitimité des libérations récentes, Boumediene et Hassan II. Leur rencontre à Ifrane s'était soldée par un accord qui se résumait en l'abandon par le Maroc de toute revendication territoriale sur l'Algérie y compris Tindouf et sa région, considérées pourtant comme des « terres marocaines parmi les plus sacrées », alors que l'Algérie reconnaissait les droits du Maroc sur le Sahara occidental, inenvisageable hier comme aujourd'hui dans le discours officiel algérien.

Mais ce qui cimentait ces deux concessions, c'est surtout ce projet économique commun, réunissant Algérie, Maroc et Sahraouis, qui devait voir le jour au Sahara et où devaient converger les ressources d'autres régions à l'image du fer de Tindouf qui devait être acheminé sur la côte atlantique sahraouie où aurait été créé un complexe sidérurgique algéromarocain, noyau d'une façade maritime industrielle et commerciale ouverte sur l'Atlantique et qui fut célébrée comme la première pierre de la construction d'un ensemble économique maghrébin. Cet accord historique entre les deux hommes d'Etat ne sera jamais formalisé. Il trébuchera sur les propres pratiques autoritaires des deux hommes qui rattraperont chacun d'eux.

Soumis à la ratification d'un parlement marocain qui n'avait pas été réuni depuis de nombreuses années, l'accord y fut récusé et devint lettre morte. Non seulement il fut récusé par le courant nationaliste qui y trouvait le moyen de régler le contentieux qui l'opposait au Roi pris au piège de sa propre surenchère rhétorique nationaliste mais, fait inattendu, par la gauche si proche alors de l'Algérie. La raison en est que, pour marquer la réconciliation avec le Maroc et lui donner des gages, l'Algérie livra à la police de ce dernier les nombreux

marocains de gauche qui s'y étaient réfugiés en ces années marocaines de plomb. Cet épisode illustre à quel point les abandons de souveraineté qui sont nécessaires à toute construction commune supranationale, ne peuvent être que le fait de pouvoir légitimés par la voix démocratique. Que ce projet soit resté lettre morte, qu'il ait pu être juste ou sacrifier des pans de justice, il aura en tout cas montré qu'il est possible de dégager cette question des brumes de la sacralité et de l'engager sur le chemin du réel de la négociation.

Les spécificités de l'espace saharien ajoutent à la complexité des processus de décolonisation et exigent de l'imagination. Aucun des pays du pourtour saharien, maghrébin ou sahélien, ne peut se prévaloir de la moindre légitimité historique sur n'importe quel bout de Sahara pour la simple raison que celui-ci a toujours été une terre de transit qui n'a jamais été intégrée à un quelconque système étatique et encore moins celui de l'Etat-nation. Il n'y a pas de territoire au Sahara. Mais des routes.

Les villes n'y commandent pas de territoires mais des routes. Seules les routes y structurent l'espace. Tout système étatique les aurait gelées alors que leur fonction était de faire jonction. C'est pour cela qu'elles ont toujours été gérées par des populations nomades structurées autour du convoyage, et elles étaient irriguées par les sociétés « civiles » commerçantes qui « naviguaient » cet espace et ne l'occupaient pas.

D'où cette toponymie maritime par laquelle les géographes arabes du Moyen-âge identifiaient le Sahara et qui est entre autres à l'origine de l'identification sous le nom de « Sahel » de l'ensemble des pays au Sud du Sahara, « Sahel », c'est-à-dire la côte, ce lieu où on accostait après avoir traversé la mer saharienne, le Sahara que Braudel appelait d'ailleurs « Cette autre Méditerranée ». Même l'islamisation n'a pas été celle des pouvoirs et de l'épée mais celle du réseau diffus et mobile de l'échange commercial, consolidé plus tard par le réseau confrérique, réseau échappant justement aux pouvoirs et souvent né pour le contester. Les oasis qui sont des artéfacts absolus, ne furent jamais créées pour être des systèmes hydroagricoles mais des « ports », des relais dans un système relationnel, celui du commerce transsaharien qu'elles avaient pour fonction de porter[1]. Le système de villes-oasis et de routes ne pouvait fonctionner que comme système réticulaire interconnecté et antinomique de tout cloisonnement.

La colonisation a bien effectué des découpages au Sahara et réparti administrativement ses différentes parties entre les différents pays sous son occupation. Mais l'objectif n'était pas d'intégrer chacune des parties au pays auquel elle était rattachée pour la nationaliser, non. Au contraire, l'objectif était alors de faire du Sahara un immense glacis entre les deux parties de l'immense empire colonial français, entre autres pour en évacuer la menace nomade. C'est la découverte de richesses minérales dans ses sous-sol et l'intrusion du capitalisme international pour les exploiter qui va, bien avant les guerres de libération et les indépendances, pousser à la « nationalisation » du Sahara en fragments.

Pour en rester à notre espace conflictuel par exemple, c'est un conflit entre groupes miniers français rivaux autour du gisement de fer de Tindouf qui va se traduire en conflit autour du tracé de la frontière pour finir par l'en empêcher et léguer le plus important contentieux territorial entre l'Algérie et le Maroc. Les autorités coloniales françaises, les unes en Algérie, les autres au Maroc n'ayant pu trancher entre ces groupes rivaux, les uns plaidant pour le maintien du gisement en Algérie, les autres pour son rattachement au Maroc au motif d'un

système fiscal plus avantageux, ont laissé ainsi une bombe à fragmentation territoriale aux indépendances.

Au Sahara occidental même, la cristallisation du sentiment national a été précipitée par les nouveaux enjeux miniers de la colonisation espagnole. Celle-ci s'était très peu intéressé à des territoires dont elle n'a hérité de la conférence de Berlin (1884) que pour se positionner en face de sa possession de l'Archipel des Canaries, et n'en a occupé, de fait, que quelques postes sur la côte atlantique. C'est la découverte du gisement de phosphate de Boucraa vers 1960, aussi important que celui de Khouribga au Maroc, qui impose, par compagnie minière interposée, une tentative d'organisation territoriale plus moderne à ce colonialisme archaïque, et en miroir au mouvement national sahraoui[2].

Conscient que l'ère des empires est révolue, Franco prépare une indépendance où le futur Etat aurait pour principaux partenaires les compagnies minières espagnoles. La rente, importante pour des territoires peu peuplés, permettrait de garantir la stabilité, sur le modèle de ce que font au même moment les Anglais avec le Koweït puis avec les Emirats du Golfe. Mais ce faisant, c'est une conscience nationale qui se trouve ainsi aiguisée.

Le même processus opère en Algérie où la découverte du pétrole sort le Sahara de son statut de Glacis militaire pour en faire un espace économique. Mais là, le processus de territorialisation va opérer dans le sens inverse, celui de la « dénationalisation ». Celle-ci n'est pas conçue comme une simple amputation. Non, elle remobilise, à son profit, l'identité saharienne réticulaire et transnationale du Sahara qu'elle avait auparavant gelée. C'est ainsi que moins d'un an après la découverte du gisement de Hassi Messaoud, est créée en 1957 l'OCRS (l'Organisation commune des régions sahariennes) regroupant les différentes parties sahariennes de l'empire français pour en faire une entité en soi, autonome et détachée des pays du pourtour.

La manœuvre visait en fait l'Algérie promise à l'indépendance pour la priver du pétrole de son Sahara. Au-delà du caractère instrumental, cette entité mobilise certes le principe du caractère du Sahara comme entité réticulaire et interconnectée. Mais elle le transforme en marge d'impasse en le coupant de ses aboutissements Nord et Sud, c'est-à-dire les pays de son pourtour qui donne un sens à ce système réticulaire. Or, si le Sahara, ou une de ses parties, n'a jamais pu appartenir à un Etat ou à un quelconque espace national, en retour le Sahara n'a jamais fait Etat. Il a toujours été un espace de transit et d'échange, n'ayant aucune viabilité en dehors de cette fonction. Le Sahara n'a jamais existé pour lui-même et n'a jamais été un territoire en soi ou pour soi. Mais un espace de jonction. Jonction entre Etats de son pourtour.

Aujourd'hui que toutes les frontières sahariennes sont lieu ou objet de contestation et que le Sahara, fractionné, partout divise et oppose, qu'il échappe aux velléités de contrôle, au moins en partie, à tous les Etats y compris les plus structurés et les plus stables et semble se transformer en zone grise pour les Etats au contraire des populations qui n'en ont jamais perdu la maîtrise[3], l'avenir de la stabilité de Sahara ne serait-il pas une régionalisation à l'échelle continentale où le Sahara grande région autonome serait restitué à son identité d'espace unique et indivisible, réticulaire et interconnecté, où les communautés qui le composent auraient prise sur son destin, et qui unirait autour de lui les pays de son pourtour pour la gestion de ses implications continentales.

Une OCRS version communautés sahariennes et Etats indépendants du pourtour saharien. Utopique dans un contexte de nationalismes maghrébins et sahéliens aigües ? La réalité l'impose pourtant déjà. Regardons la gestion de la question sécuritaire qui impose de plus en plus la collaboration et des micro session de souveraineté déjà, avec par exemple les américains qui ont leurs bases d'écoute un peu partout au Sahara y compris en Algérie. Les stratégies sécuritaires se tournent de plus en plus vers les communautés locales comme la stratégie sécuritaire française d'appui sur la communauté saharienne Toubou. Sans parler des circulations, des échanges informels et des réseaux criminels qui, en creux, mettent en œuvre une véritable stratégie transsaharienne où pays sahéliens et maghrébins, sont tour à tour base de départ ou de destination.

Ce ne sont pas les petits programmes laborieux de développement qui chasseront et la misère et les conflits du Sahara. C'est sa fonction de libre circulation et de transit qui, hier, en a construit l'exceptionnelle prospérité, avec celles du Sahel et du Maghreb, pendant un millénaire. Pour préserver cette prospérité, les communautés assuraient la stabilité nécessaire [4]. C'est à cette fonction qu'il faut le restituer pour retrouver la prospérité et la stabilité et d'abord dans l'intérêt du Sahel et du Maghreb, avant même celle du Sahara.

Malraux disait : « Les continents séparent, les mers unissent ». Le Sahara est une mer.

[1] Il fallait traverser une immensité de sable d'une largeur moyenne de 2.000 kms à l'époque de la seule traction animale et dans des conditions climatiques extrêmes

[2] Ce dernier est d'ailleurs constitué pour une part de membres de la gauche marocaine. Ces derniers, combattus par la France pour organisation du trafic d'armes au profit du FLN, le seront également, en tenaille, par Hassan II qui les empêchera d'accéder au Maroc pour se réfugier et continuera à y veiller par la suite, de crainte d'une jonction avec l'extrême gauche rifaine.

[3] Ce lien <u>du Monde.fr</u>.

[4] Ce souci de stabilité a ainsi conduit une grande partie des communautés sahariennes à « importer » des dirigeants extérieurs à leurs communautés et à leurs conflits, notamment des centres culturels du moment comme Fès, Bougie et Kairouan et qui a fait du Sahara un espace cosmopolite. L'origine des élites de beaucoup de régions sahariennes symboliques ne correspond pas aux visions nationalistes qu'en ont leurs dirigeants actuels.